

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 14 Juin 2023** à 18h00 Salle de Fêtes, Place Henri Martel à Flines les Râches que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 43

Présents : (titulaires et suppléants) 27

Absents : 5

Procuration : 11

Etaient présents (délégués titulaires) : 24

Pour la CCCO : François CRESTA - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Thierry FAIDHERBE - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI.

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Pour la CCCO : Marc DURAND suppléant de Julien QUENNESSON - Jean-François JOSS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ.

Pour DOUAISIS AGGLO : Lionel BLASSEL suppléant de Philippe ROSZYK.

Etaient présents par procuration : 11

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL donne pouvoir à Claudine PARNETZKI - Salvatore DE CESARE donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Jessica TANCA - Marc DELECLUSE donne pouvoir à François CRESTA - Rodrigue LEBLAN donne pouvoir à Maryline LUCAS - Alain PAKOSZ donne pouvoir à Alain SROGA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI donne pouvoir à Claude HEGO - Gilles BARBIEUX donne pouvoir à Lionel BLASSEL - Damien FRENOY donne pouvoir à Alain DUPONT - Jean-Luc HALLE donne pouvoir à Romain DAPVRIL - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Arnaud PIESSET.

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Eric MOREAU - Pascal PRUVOST.

Pour DOUAISIS AGGLO : Reine Elise CARLIER - Jamila MEKKI - Franck VALEMBOIS.

Envoyé et reçu en préfecture le 21.06.2023

Publié sur le site le 04.07.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230614-SMTD_23_6_2_2-DE

OBJET : MODIFICATION DE L'OFFRE DE DESSERTE SUR LA LIGNE 16

Monsieur STRZELECKI indique qu'une modification de la fréquence de la ligne 16 entre Douai Arrêt « De Gaulle » et Râches Arrêt « Rue de Baillon » est envisagée sur un tronçon partiel.

Cette modification a pour but d'améliorer et de renforcer la desserte de la « ZAC du Bas Terroir » sur la ville de Waziers, du quartier de « Frais Marais » notamment en sa route de Tournai sur la ville de Douai, du centre de la ville de Râches et d'offrir également une meilleure desserte du site « Arkéos-Orionis ». Cette modification entraîne la création de courses le dimanche sur le tronçon Douai – Râches.

La modification consiste à la création :

Du Lundi au Samedi toutes périodes de :

- 3 nouvelles courses entre l'arrêt De Gaulle à Douai et l'arrêt Rue de Baillon à Râches.
- 4 nouvelles courses entre l'arrêt Rue de Baillon à Râches et l'arrêt De Gaulle à Douai

D'une offre les Dimanches et Jours Fériés de :

- 4 nouvelles courses entre l'arrêt De Gaulle à Douai et l'arrêt Rue de Baillon à Râches.
- 4 nouvelles courses entre l'arrêt Rue de Baillon à Râches et l'arrêt De Gaulle à Douai

Aspect Budgétaire :

Le coût de réalisation de cette modification de fréquence s'élève à 26 148 € HT pour l'année 2023 et sera de 53 900 € en année pleine.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance en date du 31 Mai 2023.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical du SMTD de valider la mise en place de cette modification de fréquence de la ligne 16 lors du prochain changement de période soit le 8 Juillet 2023.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 43

Nombre de votants : 38

Suffrage exprimé : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la mise en place de cette modification de fréquence de la ligne 16 lors du prochain changement de période soit le 8 Juillet 2023.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Jacques LECLERCQ

Envoyé et reçu en préfecture le 21.06.2023

Publié sur le site le 04.07.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230614-SMTD_23_6_2_2-DE